



Signification et assignation

Par **petitpetitchien**, le **09/11/2009 à 20:20**

Bonjour,rrnrnJ ai reçu significations d'une société de crédit dont je n'ais jamais signé le contrat.rnCe contrat à été signé par mon amie à ma place, mais elle m'a mise emprunteur de ce dossier et c'est mise coempruntrice.rnrnJ'ai donc fait opposition au TI.(j ai demandé à voir les documents,mais ils ne pouvaient me faire copie du contrat)rrnrnJe souhaite également porter plainte mais il me faut une copie de ce contrat signé pour prouver ce que je dis.rnrnA qui je peux le réclamer pour être sur de l'avoir très rapidement?rrnrnA la STE de crédit ?rnA l'huissier?rrnrnPar ailleurs, j'ai également reçu une assignation au TGI d'une autre société de crédit où là je suis le coemprunteur malgré moi, avec obligation de prendre avocat. Mais ne pouvant faire avance des frais pour le moment, j'ai du mal à trouvé un avocat .rnEn attendant, ou dois je également demandé une copie du contrat??rrnrnA la ste de crédit?rnA l'huissier?rnA l'avocat de ste de crédit?rnAu TGI?rrnrnMerci de me répondre au plus vite si vous le pouvez. En sachant que ce ne sont pas apparemment les seuls dossiers effectués à mon insu.